

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Réunion du Conseil Municipal

11 octobre 2016

Retrait de l'ordre du jour : Communauté de Communes du Pays Grenadois : modification des statuts.

N°2016_10_1 APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 12 JUILLET 2016

Considérant l'absence d'observation, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le compte rendu de la séance du 12 juillet 2016.

N°2016_10_2 CIMETIERE – EXTENSION 2016 - DUREE ET TARIF DES CONCESSIONS

Le Conseil Municipal,
VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE de fixer comme suit, la durée et le tarif des concessions dans l'extension du cimetière :
 - durée des concessions : 30 ans renouvelable ;
 - prix des concessions : 35 euros le m².
- AUTORISE le Maire à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

N°2016_10_3 SIMAL – AMENAGEMENT D'UN POINT D'ACCES A L'ADOUR POUR LA MISE A L'EAU DE CANOE-KAYAK

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Se prononce** favorablement sur le projet d'itinérance nautique d'Aire-sur-l'Adour à Mugron et sur l'inscription du point d'embarquement et/ou débarquement « Rive Gauche - Aval du Pont Eiffel » (Parcelles D0365 et D0366) au Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires des sports de nature des Landes,
- **Se prononce** favorablement pour la participation de la commune au Comité de Pilotage « itinéraire nautique de l'Adour » visant à assurer la cohérence et le pilotage du projet,
- **Se prononce** favorablement pour la gestion par le SIMAL de l'itinéraire nautique et de ses accès, visant à proposer les conventions d'utilisation de l'ESI sollicitées avec les organismes concernés publics ou privés,
- **Se prononce** favorablement sur la maîtrise d'ouvrage par le SIMAL de l'aménagement des sites dans le respect des critères du PDESI et tel qu'il aura été décidé en COPIL par les parties concernées, intégrant un plan de financement équilibré et partagé,
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer l'ensemble des conventions relatives aux points précédents.

N°2016_10_4 CDG 40 – CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU SERVICE D'INSERTION ET DE MAINTIEN DANS L'EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPÉES 2016 – 2018

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, DECIDE d'autoriser Monsieur le Maire à signer, avec le CDG 40, la nouvelle convention de mise à disposition du Service d'Insertion et de Maintien dans l'Emploi des Personnes Handicapées (SIMEPH), pour la période du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2018.

N°2016_10_5 CDG 40 – CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN TRAVAILLEUR SOCIAL

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, DECIDE d'autoriser Monsieur le Maire à signer, avec le CDG 40, la nouvelle convention de mise à disposition d'un travailleur social du service social du Centre de Gestion.

N°2016_10_6 RESTITUTION DEPOT DE GARANTIE - Madame Amandine LAPLAGNE

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **DECIDE** de :

- restituer le dépôt de garantie versé par Madame LAPLAGNE Amandine lors de son installation dans ce logement, soit 280 euros ;
- demander à Madame LAPLAGNE Amandine le paiement de la taxe ordures ménagères relative à la période du 1^{er} décembre 2015 au 31 août 2016, soit 62,25 euros.

N°2016_10_7 LOTISSEMENT DES PALOUMAYRES

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la commune possède 3 hectares de terrains urbanisables le long de la route des Paloumayres.

Il précise qu'il est temps de mettre en œuvre l'aménagement de cette surface.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide de lancer la procédure d'aménagement d'un lotissement sur ce terrain communal ;
- Accepte la proposition du Cabinet BEMOGÉ, comme maître d'œuvre, à savoir :
 - Plan topographique : 1 900 euros HT
 - Elaboration Plan d'Aménager : 2 850 euros HT
 - Permis d'Aménager : 11 000 euros HT

Il conviendra également de mettre fin au bail précaire actuellement en cours sur ce terrain.

N°2016_10_8 LOTISSEMENT DES PALOUMAYRES - CREATION DU BUDGET ANNEXE

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la pénurie de terrains constructibles sur le territoire communal,

Il rappelle également que la commune possède un terrain situé en zone AUB du Plan Local d'Urbanisme, situé route des Paloumayres, et voué à l'accueil d'un futur lotissement communal.

Afin de mener à bien ce projet de lotissement, il y a lieu, d'ores et déjà, de créer un budget annexe.

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **DECIDE** de :

- 1 – créer un budget annexe lotissement ;
- 2 – demander son assujettissement à la T. V. A. ;
- 3 – nommer ce futur lotissement : « Lotissement des Paloumayres » ;
- 4 – autoriser le Maire à entreprendre toute démarche et à signer tout document à intervenir.

POINT SUR LES FINANCES

Monsieur le Maire fait part des recettes reçues :

- **Fonds Départemental de Péréquation de la Taxe Additionnelle aux Droits de Mutation** : montant alloué à la commune pour 2016 : 22 964,52 euros.
- **Fonds Départemental de Péréquation de la Taxe Professionnelle** : montant alloué à la commune pour 2016 : 11 933,22 euros.
- **Subvention Amendes de police** : 7 410 euros alloués pour l'aménagement d'un sentier piétonnier le long de la RD 824, réalisé dans le cadre des travaux de mise en accessibilité de la voirie.
- **SAFER** : 495,15 euros versés pour la location de parcelles agricoles.

N°2016_10_9 DECISION MODIFICATIVE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE :

- les virements de crédits suivants – section investissement :

- opération 27 : Cimetière – Aménagement de l'extension :

- Article 2116 (Cimetières) – dépenses : - 9 000 €

- opération 30 : Accessibilité Bâtiments et Voirie :

- Article 21312 (Bâtiments scolaires) – dépenses : + 5 000 €

- Article 21318 (Autres bâtiments publics) – dépenses : + 4 000 €

TELETHON

Les bénévoles qui s'occupent du téléthon sur la commune ont fait savoir qu'elles souhaitent être aidées cette année, car la charge liée à l'organisation de cette manifestation est devenue trop lourde (plus particulièrement les démarches administratives relatives aux circuits pédestres).

Il est décidé de les contacter afin de mettre en place une collaboration entre ces bénévoles et l'équipe municipale.

N°2016_10_10 DEMANDE SUBVENTION – VIREMENTS DE CREDITS

Monsieur le Maire fait part de la demande de subvention formulée par l'Entente Bouliste CVR (pétanque).

Le dossier de demande étant complet,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE :

1 – l'octroi de la subvention suivante :

- Entente Bouliste CVR : 305 €

2 – les virements de crédits afférents :

- Article 658 – dépenses : - 305 €

- Article 6574 – dépenses : + 305 €

Il est précisé que l'augmentation substantielle du montant de la subvention souhaitée par cette association (en légère difficulté financière du fait notamment d'une baisse des bénéfices liés aux lotos et de l'évolution du club en championnat régional) sera étudiée par le conseil municipal à la vue des résultats de clôture de l'exercice.

DIVERS / INFORMATIONS

- **Vaincre la Mucoviscidose – Les Virades de l'Espoir** : Monsieur le Maire donne lecture du courrier de Monsieur Edgar FUMERO, responsable des Virades de Cazères. Cette journée, organisée sur la commune le 25 septembre 2016, a rassemblé le matin 400 marcheurs, vététistes, cyclotouristes et cavaliers ; 300 repas ont été servis et diverses manifestations ont été proposées tout au long de l'après-midi aux jeunes et moins jeunes. Grâce aux différents dons près de 23 000 €uros ont été collectés. La commune est remerciée pour sa contribution.
- **La DDTM** informe sur la réalisation d'un inventaire des poissons dans le B12 du 4 octobre au 31 décembre 2016.
- Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier du trésorier de la commune sur la bonne tenue des comptes – gestion 2015.

- **L'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles** du pays grenadois remercie la municipalité pour l'attribution de la subvention 2016.
- **ENEDIS** informe sur la surveillance de la ligne 20 000 volts (de septembre à novembre 2016).
- **Assainissement non collectif** : campagne de contrôle en cours de tous les systèmes d'assainissement non collectif menée par la communauté de communes du pays grenadois. Coût pour les propriétaires : 80 euros.
- **SYDEC** : Réception du décompte définitif des travaux d'enfouissement route de Mounamic : 22 357,98 euros (13,98 euros de plus que la prévision).
- **SICTOM** : l'opération d'implantation des containers semi-enterrés devrait être terminée à la mi-décembre.
- **Comité des Fêtes** : Monsieur le Maire fait part de la démission du président et de la vice-présidente.
- **Salle des fêtes** : l'alarme est activée, les barillets ont été changés.
- **SICTOM du Marsan** : le rapport d'activité 2015 est consultable en mairie.
- **Communauté de communes d'Aire-sur-l'Adour** : le rapport d'activité 2015 est consultable en mairie.
- **SAUR** : Réception du compte d'affermage Assainissement – année 2015 – le montant du solde de la surtaxe s'élève à 9 091,05 euros.
- **Communauté de Communes du Pays Grenadois** : distribution du rapport d'activités 2015 à chaque conseiller municipal.
- Monsieur le Maire sera absent du 15 octobre au 22 octobre 2016.
- **Réseau Assainissement** : le diagnostic de ce réseau est en cours, ce qui explique les divers marquages présents à proximité des regards.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à vingt-trois heures.

Fait à Cazères-sur-l'Adour, le 9 novembre 2016.

Le Maire,

Francis DESBLANCS